



BP 441 Yaoundé – Tél.: 222-22-46-01
P.O BOX Fax : 222-22-57-55



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 34/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 03 DECEMBRE 2018

RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME DE TRAITEMENT ET DE RENOUVELLEMENT DE L'AIR, Y COMPRIS DESHUMIDIFICATEURS AU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE SIS A OKOLO, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT : Budget de la CNPS

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale se propose de lancer en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la mise en œuvre d'un système de traitement et de renouvellement de l'air, y compris déshumidificateurs au Service de la Documentation et des Archives de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale sis à Okolo, en procédure d'urgence.

2. Consistance des travaux

Les prestations du présent Marché comprennent : l'acquisition, l'installation et la mise en service de quatre mini centrales de traitement d'air au service des archives de la CNPS à OKOLO, telles que contenues dans le CCTP.

Les travaux à effectuer intègrent ce qui est ci-dessous détaillé.

Le mode opératoire suivra les étapes ci-après :

- Livraison et réception du matériel objet du présent marché ;
- Vérification des garanties, des quantités et de la qualité ;
- Raccordement électriques ;
- Test de fonctionnalité
 - 1- Introduction d'air neuf (en remplacement de l'air vicié) ;
 - 2-Purification de l'air insufflé ;
 - 3- Participation au confort ambiant ;
 - 4-Atténuation du bruit extérieur ;
 - 5- En option, récupération des calories en utilisant de la chaleur de l'air, recyclage total.
- Réceptions technique et provisoire.
- La mise à la disposition du Maître d'Ouvrage : des fiches techniques et procès-verbaux d'essais des équipements, des fiches de suivi de fonctionnement et d'entretien, ainsi que des plans d'installation en 2 exemplaires papiers et sur CD-ROM au format numérique JPG (JPEG) et clé USB

La liste ci-dessus n'étant pas exhaustive, l'adjudicataire devra y inclure toutes sujétions d'accessoires permettant de réaliser les installations telles que décrites dans le présent document.

3. Délai d'exécution

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations, objet du présent Appel d'Offres est de 06 (six) mois.

4. Allotissement

Les prestations sont réunies en un seul lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **FCFA HTT 39 510 954 (trente-neuf millions cinq cent dix mille neuf cent cinquante-quatre)**.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience avérée dans ce type de prestations.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire **7-2D2206** conformément au programme **P112**.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, précisant le montant de **790 000 (sept cent quatre-vingt-dix mille)**.

Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage, porte 903 de l'immeuble siège de la CNPS à la place de l'indépendance, dès publication du présent Avis au Journal des Marchés, sur le site web de la CNPS www.cnps.cm et par voie d'affichage.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au lieu ci-dessus indiqué, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **45 000 (quarante-cinq mille)** francs CFA dans le Compte d'Affectation Spécial CNPS n° 1003 3052 0707 0070 00003-93 ouvert dans les livres de la banque UBA.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, contacts téléphoniques).

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard **le 27 décembre 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 34/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 03 DECEMBRE 2018**

RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME DE TRAITEMENT ET DE RENOUVELLEMENT DE L'AIR, Y
COMPRIS DESHUMIDIFICATEURS AU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES DE LA CAISSE
NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE SIS A OKOLO, EN PROCEDURE D'URGENCE

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **27 décembre 2018 à 14h30mn**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4e étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

➤ Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (toutefois, le soumissionnaire dispose d'un délai de 48h pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé);
- Absence de l'attestation de visite de site contresignée par le chef de structure de la localité bénéficiaire de l'ouvrage et le soumissionnaire ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non validation d'au moins 70% des sous critères d'évaluation ;
- Non-respect des normes RSE :
 - Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télédéclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
 - Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;
 - Respect du principe de la promotion du genre : justifier d'au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre DIPE ou la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;
 - Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

➤ Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre <ul style="list-style-type: none"> • Reliure en spirale, • mise en forme du document, • ordonnancement des différentes parties du document, • intercalaires en couleur 		
2	Références de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • Justifier des prestations d'un montant cumulé au moins égal à FCFA 12 000 000 (douze millions) au cours des trois (03) dernières années. 		
3	Capacité de financement <ul style="list-style-type: none"> • Une attestation de capacité de financement délivrée par une banque de 1er ordre d'un montant supérieur ou égal à FCFA 12 000 000 (douze millions). 		

4	Qualification et expérience du personnel clé <ul style="list-style-type: none"> • Chef de projet <ul style="list-style-type: none"> - Technicien supérieur de génie électrique ou maintenance industrielle (Bac + 2 au moins ou équivalent) - Justifier d'une expérience d'au moins deux (02) années • Conducteur des travaux <ul style="list-style-type: none"> - Technicien de génie électrique ou maintenance industrielle (Bac au moins ou équivalent) - Justifier d'une expérience d'au moins trois (03) années 		
5	Conformité aux normes HQSE <ul style="list-style-type: none"> • Justifier des équipements de protection des travailleurs 		
6	Preuves d'acceptation des conditions du Marché <ul style="list-style-type: none"> • CCAP paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé » • CCTP paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé » 		
7	Planning et délai <ul style="list-style-type: none"> • Planning, • Délai ≤ à 06 mois 		
8	Méthodologie et organisation <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'une note méthodologique • Approche organisationnelle des équipes du travail 		
9	Conformité technique des équipements <ul style="list-style-type: none"> • Voir grille d'évaluation 		

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
- validé au moins 70 % pour cent des critères d'évaluation ;
- présenté l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Nombre maximum de lot

Un seul lot

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Visite des sites

Pour mémoire

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, 9ème étage, porte 903 sis à l'Immeuble siège de la CNPS. /-

Yaoundé, le 03 décembre 2018

Copies :

- PCA/CNPS
- ARMP
- Président CIPM
- DAG (SM)
- Affichage.

Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME